

Ministère de l'Economie et des Finances
Monsieur Bruno LE MAIRE
139 rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Montreuil, le 13 avril 2020

Action urgente sur l'économie, la santé et la dette : Déclaration du groupement Global Unions au FMI et à la Banque mondiale

Monsieur le Ministre,

Nous souhaitons par la présente vous faire parvenir la [déclaration](#) (PJ) du groupement Global Unions à l'intention du FMI et de la Banque mondiale et vous demander instamment de répondre par l'action aux recommandations en faveur d'une riposte internationale coordonnée à la crise mondiale économique et de santé publique. Les semaines à venir et les Réunions de printemps donnent l'occasion de planifier et coordonner la relance budgétaire et monétaire, avec des réponses qui renforcent les systèmes de santé publique de première ligne, qui protègent les emplois et qui stimulent l'économie réelle. Une partie indispensable de cette riposte consiste à fournir un soutien adéquat aux pays en développement, faute de quoi des vies seront perdues et la crise économique mondiale s'aggravera.

Les Réunions de printemps devraient aboutir à l'adoption d'un plan en deux parties : l'émission de Droits de tirage spéciaux (DTS) et un accord sur une politique de relance budgétaire conçue de manière à préserver l'emploi et l'économie réelle. L'allocation de DTS avait constitué une réponse cruciale lors de la crise financière mondiale, et cette fois-ci l'émission de DTS devrait être alignée sur l'ampleur de la crise et les besoins des pays en développement. Le groupement Global Unions appelle à une émission accompagnée de la création d'un fonds fiduciaire des donateurs qui permette les transferts de DTS aux pays en développement, affectés spécifiquement à la relance de l'économie réelle, à la santé publique, à la protection sociale et à l'emploi.

Les pays en développement vont également avoir besoin d'un soulagement de la dette qui aille plus loin que les structures existantes limitées. Le groupement Global Unions appelle de ses vœux une approche en deux volets : un soulagement de la dette radical en faveur des ODD et un mécanisme ordonné de règlement de la dette souveraine. Cela doit passer par l'annulation, la restructuration et l'aménagement de la dette envers les IFI. Si rien n'est fait, l'endettement sera un facteur destructeur et limitant tant pour la réponse à la crise que pour la reprise et le développement durable.

Avec les graves perturbations entraînées par la crise et la disruption des chaînes d'approvisionnement, les systèmes de santé publique et de protection sociale constituent les premières lignes de défense. Nous ne devons laisser personne de côté alors que nous formulons notre riposte, et devons donc construire une protection sociale universelle comportant des socles sociaux et une couverture médicale universelle. Il convient de généraliser le soutien au revenu afin de répondre au chômage croissant, sans que les travailleurs informels ou atypiques rencontrent d'obstacle pour y accéder. Le moment est venu d'une nécessaire ambition, qui ne laisse pas la place aux solutions parcellaires, aux programmes conçus de manière trop étroite qui excluent ceux qui en ont le plus besoin ou aux systèmes qui déplacent tous les risques du côté des travailleurs.

Toute politique de relance devrait être conçue de manière à donner la priorité à l'économie réelle et à respecter les normes fondamentales du travail de l'OIT. Pour ce qui a trait aux fonds d'intervention de la SFI, nous demandons qu'il soit exigé aux emprunteurs de prévoir le congé maladie rémunéré pour tous et un soutien au système de garde d'enfant pour les travailleurs essentiels. La SFI devrait suivre de très près, en concertation avec les travailleurs et les syndicats, le respect des normes de performance de la SFI en matière de santé et de sécurité au travail, de compression de personnel et de négociation collective. Les programmes d'intervention du Groupe de la Banque mondiale et du FMI doivent être conçus en s'appuyant sur le dialogue social et en coopération avec l'OIT et l'OMS, en vue de garantir la cohérence et le respect des normes internationales du travail. La conditionnalité des prêts et les conseils de politique prônant la réforme structurelle fondée sur la déréglementation n'ont leur place ni dans les programmes d'intervention ni dans la reprise. Au contraire, il devient encore plus urgent de réformer le multilatéralisme et de forger un nouveau contrat social, tâche à laquelle les gouvernements et les institutions financières internationales doivent s'atteler immédiatement.

Veuillez agréer Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Patrick BAURET

Secrétaire Général



Copie à Arnaud Fernand Buisse, Pierre-Olivier Chotard et Pierre-Elliott Rozan, directeurs exécutifs du FMI et de la Banque mondiale pour la France.



Les Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale doivent établir un plan pour coordonner la relance économique, les mesures de santé publique et l'allègement de la dette

Déclaration du groupement Global Unions, avril 2020

Introduction

1. Le COVID-19 a déclenché une crise aux proportions sans précédent. À mesure que les impacts de la crise de santé publique se répercutent sur les chaînes mondiales d'approvisionnement et tarissent la demande, les licenciements et les pertes de revenus ont des effets dévastateurs sur les familles de travailleurs. La pandémie a été une étincelle allumée juste devant la poudrière constituée d'un lourd endettement, de réglementations inadéquates des marchés financier et du travail, d'inégalités croissantes et de politiques d'austérité qui depuis des années minent la santé publique, la protections sociale et la capacité des États à respecter leurs obligations en matière de droits humains. Le FMI et la Banque mondiale doivent se joindre aux gouvernements et exécuter une relance coordonnée et soutenue, susceptible de constituer la plateforme de lancement d'un multilatéralisme réformé qui donnerait la priorité à la population active, à la prospérité partagée et à l'économie réelle. Dans la présente déclaration, le groupement Global Unions¹ décrit des mesures à adopter d'urgence en vue de surmonter la crise et de jeter les bases d'une reprise inclusive qui atteigne les Objectifs de développement durable (ODD). Une réponse de grande envergure de la part des Institutions financières internationales (IFI) se trouve au centre de cette approche, réponse qui doit veiller à ce que les professionnels de la santé qui sont en première ligne soient dotés des ressources et des protections qui leur permettent de sauver des vies, et faire en sorte que des mesures soient prises pour garantir un emploi sûr et un soutien aux revenus pour tous. Le réponse doit perdurer jusqu'à ce que la reprise soit totale, et ne doit pas recourir à la conditionnalité dans le but de restreindre la protection sociale, la santé publique et les services, ou encore les programmes concernant le marché du travail. Le dialogue sociale et la négociation collective aideront à reconstruire la confiance et devraient contribuer à la conception des programmes lancés par les IFI pour faire face à la double crise sanitaire et économique. **Il n'y a pas de temps à perdre. Le groupement Global Unions demande instamment à la direction des IFI ainsi qu'au Comité du développement et au Comité monétaire et financier international du FMI de s'accorder sur des engagements spécifiques pour une relance budgétaire et monétaire coordonnée, des mesures urgentes de santé publique et un soutien aux pays en développement.**

Riposter à la crise de toute urgence et de manière équitable

¹ Le groupement Global Unions regroupe les organisations suivantes : la Confédération syndicale internationale (CSI) ; les Fédérations syndicales internationales (FSI), à savoir : IBB, IE, IAEA, FIJ, IndustriALL, ITF, UITA, ISP et UNI ; la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC).

Voir aussi : Déclaration conjointe, « Face au COVID-19, il est urgent d'adopter des plans de relance économique et de prendre des mesures ciblant le monde du travail », <https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/cgu_joint_statement_-_workers_rights_welfare_covid-19_fr.pdf>.

2. Une récession mondiale est inévitable, mais son ampleur et sa durée dépendront des réponses apportées par les IFI et les décideurs politiques. L'Organisation internationale du travail (OIT) estime que les pertes de revenus du travail pourraient atteindre 3,440 milliards de dollars et que jusqu'à 35 millions de travailleurs pourraient sombrer dans la pauvreté². Des années de faibles taux d'intérêt proposés par les principales banques centrales ont alimenté, alors que les marchés financiers recherchaient des rendements plus élevés, une explosion d'afflux de capitaux spéculatifs vers des pays émergents et à faible revenu. Maintenant, ces capitaux fuient les marchés émergents encore plus vite et dans une plus grande proportion que lors de la crise de 2008 ou de crises précédentes, ce qui fait peser une grave menace sur la stabilité économique et l'emploi. **Les Réunions de printemps devraient déboucher sur un plan en deux parties, comportant d'une part l'émission de Droits de tirages spéciaux du FMI et d'autre part un accord de relance budgétaire coordonnée qui inclue les pays en développement et leur fournisse tout l'appui nécessaire.** À partir d'une activité de surveillance multilatérale et bilatérale, le Fonds devrait apporter un soutien aux décideurs politiques lors de la conception et la mise en œuvre de mesures coordonnées de relance budgétaire qui aillent au bénéfice de l'économie réelle et de l'emploi tout en réduisant les inégalités. Il est hors de question de mettre un terme prématurément aux politiques de relance une fois la pandémie endiguée et de retourner aux manières d'avant la crise comme si de rien n'était.

3. Tandis que les pays affrontent une crise de liquidité qui place leurs monnaies sous pression et exacerbe l'instabilité financière, la réserve fédérale des États-Unis fournit à certaines banques centrales une liquidité en dollars par le biais d'échanges réciproques de devises. Ce soutien asymétrique se rajoute aux tensions subies par les pays qui n'y ont pas accès. Le FMI contrôle l'émission de Droits de tirages spéciaux (DTS), qui constituent un actif de réserve international susceptible d'être échangé contre cinq grandes devises. Le groupement Global Unions exhorte le Fonds à soutenir les besoins de liquidité en recourant à l'émission de DTS, comme cela avait été effectué lors de la crise financière. Sans soutien, même des pays qui ne sont pas directement frappés par le virus seront confrontés à des pressions financières et au possible effondrement de leur monnaie, menant à une crise économique et à des pertes d'emploi massives. Par l'émission de nouveaux DTS, le Fonds est en mesure d'empêcher que les problèmes de liquidité ne se transforment en crise financière dans les pays en développement, évitera des défauts de paiement de la dette privée libellée en devises, et de cette manière créera l'espace budgétaire qui permettra aux gouvernants de formuler leur réponse. **L'émission de DTS doit être proportionnelle aux besoins pressentis des pays en développement et accompagnée d'un fonds fiduciaire permettant aux pays donateurs de transférer vers les pays en développement leurs DTS, spécifiquement affectés à la relance de l'économie réelle, à la santé publique, à la protection sociale et à l'emploi.**

4. En partie en raison de l'échec du renouvellement des quotes-parts, le Fonds a limité la puissance de feu du crédit. Le groupement Global Unions exhorte le FMI et les gouvernements à réfléchir à l'attribution de ressources pour le filet de sécurité financier

² OIT, « Le COVID-19 et le monde du travail : Répercussions et réponses », <https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_739156.pdf>.

mondial. Des ressources supplémentaires sont nécessaires mais elles doivent s'accompagner d'une réforme de la conditionnalité des emprunts pour arrêter la réforme structurelle faite de déréglementation, cesser de s'opposer à la négociation collective centralisée et mettre un terme à d'autres mesures qui ne créent ni des emplois ni de la croissance. Les programmes de prêts des IFI devraient être conçus avec des calendriers de remboursement et des taux d'intérêt qui soient appropriés compte tenu de la pression qui s'exerce sur les pays en développement. Il sera possible de façonner des réponses équitables en recourant au dialogue social et à la collaboration avec des organisations internationales, notamment l'OIT et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La Banque devra mobiliser des ressources adéquates pour contribuer à la santé, la protection sociale, l'éducation, aux programmes de marché du travail et à l'infrastructure, sans imposer l'exigence de réformes structurelles qui font plus de tort que de bien.

Protéger les emplois et l'économie réelle

5. L'objectif de développement durable 8.B appelle à mettre en œuvre le Pacte mondial pour l'emploi, établi lors de la reprise postérieure à la dernière crise³. **Le groupement Global Unions demande instamment aux IFI de travailler aux côtés de l'OIT, des Nations Unies et des gouvernements afin de mettre en œuvre et financer le Pacte.** Cela devrait inclure l'adoption d'un plan de séquençage des mesures, depuis la période de restriction des activités jusqu'au moment de la reprise, et prévoir un dialogue social au niveau national et international en vue de veiller à la cohérence entre le Pacte et les programmes des IFI. La première des priorités est de faire en sorte que la relance cible l'économie réelle, mais il est crucial de décider comment y parvenir. Les mesures de relance doivent permettre de garder les travailleurs en sécurité et de protéger les emplois : elles ne doivent pas être détournées pour enrichir les créanciers, les cadres et les actionnaires tandis que des emplois sont éliminés ou que l'on décide de recourir à une main-d'œuvre sous-traitée ou précaire. Les financements alloués aux entreprises en réponse à la crise doivent comporter des clauses claires, notamment pour empêcher les licenciements, prévoir le congé maladie rémunéré et fournir les équipements de protection individuelle, respecter les normes fondamentales du travail et le dialogue social, et prévoir la conduite responsable des entreprises.

6. Le groupement Global Unions se félicite des 8 milliards de dollars mobilisés par la Société financière internationale (SFI) dans le cadre de la réponse du Groupe de la Banque mondiale. Les 2 milliards de dollars destinés aux clients du secteur réel et les 6 milliards qui passeront par des intermédiaires financiers pourront devenir une source de stabilité pour les travailleurs et les employeurs des pays en développement, s'ils sont utilisés pour protéger les emplois et préserver la sécurité des travailleurs essentiels avec des équipements de protection individuelle et d'autres mesures⁴. **Le groupement Global Unions encourage la SFI à faire une surveillance de la conformité par rapport aux exigences contraignantes de sauvegardes du travail pour ce qui a trait à la compression de personnel, à la santé et sécurité et à la négociation collective, en accordant une**

³ « Surmonter la crise : un pacte mondial pour l'emploi », <https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_norm/---relconf/documents/meetingdocument/wcms_115077.pdf>.

⁴ Voir : <<https://www.ituc-csi.org/letter-to-the-international>>.

attention toute particulière aux bénéficiaires des financements assurés par des intermédiaires. Il convient d'utiliser les conventions de prêt pour exiger des congés maladie rémunérés pour tous, ainsi qu'un soutien à la garde des enfants pour les travailleurs essentiels. Il faut inclure, dans la surveillance, des procédures permettant de recueillir de manière systématique des informations de la part des travailleurs et des représentants syndicaux.

Placer les systèmes de santé publique et d'éducation ainsi que la protection sociale universelle au cœur de la réponse

7. Le temps presse, et nous devons faire parvenir aux pays en développement les fournitures et les ressources qui leur permettront d'empêcher la propagation ultérieure du COVID-19 et de se préparer aux urgences sanitaires. Le groupement Global Unions demande instamment à la Banque mondiale d'œuvrer en étroite coordination avec l'OMS pour le financement d'actions immédiates de santé publique. Les fonds d'urgence doivent faire en sorte que les professionnels de la santé de première ligne et les travailleurs essentiels soient dotés d'équipements de protection, soient payés à temps et soient amplement couverts par les congés maladie. Il faut mettre l'accent sur des systèmes de santé publique solides et non pas promouvoir une implication du privé qui peut fracturer les approvisionnements et en saper l'équité. Les programmes d'ajustement structurel, l'austérité et un fardeau de la dette excessif ont limité la constitution de systèmes de santé publique dotés du personnel suffisant et entravé la mise en place de socles de protection sociale dans les pays en développement. Les recommandations politiques du FMI sur la masse salariale du secteur public, notamment dans le contexte de programmes de prêts ayant une stricte conditionnalité budgétaire, a mis à mal la capacité des pays à maintenir un niveau adéquat de personnel sanitaire. Après les récentes flambées d'Ébola, la Banque mondiale s'est tournée vers des mécanismes d'ingénierie financière comme les obligations pandémie ou les partenariats public-privé dans le secteur de la santé, tel Fresenius qui bafoue les droits du travail et se soustrait à l'impôt.

8. Les IFI doivent apporter rapidement un soutien aux pays en développement pour financer, étendre ou créer des programmes de protection sociale qui incluent un appui au revenu et un congé maladie rémunéré pour tous les travailleurs, indépendamment de leur relation d'emploi. Les travailleurs essentiels doivent recevoir un soutien supplémentaire pour la garde de leurs enfants, et les mesures de protection sociale doivent inclure cet aspect supplémentaire de responsabilité par rapport aux personnes dépendantes. La protection des emplois et des revenus va requérir des solutions innovantes et des programmes de plus grande portée. Par exemple, permettre à des travailleurs mis à pied temporairement mais pas licenciés d'accéder à des indemnités de chômage, pour atténuer la précarisation et accélérer ensuite une reprise centrée sur l'emploi. La réponse doit s'attaquer aux inégalités, aux lacunes du marché de l'emploi et à la faible demande agrégée, qui mettent en péril la reprise et la croissance soutenue.

9. Le COVID-19 approfondit la crise du secteur des services à la personne, du fait de l'augmentation du fardeau pesant sur les familles qui travaillent, les femmes en particulier, et sur les infrastructures. Une protection sociale universelle comportant des

socles, conformément à la Recommandation 202 de l'OIT, est au cœur de la réponse à apporter. **Dans l'immédiat, les IFI doivent aider les pays à améliorer leur protection sociale et la couverture de leur système de santé, en éliminant les obstacles pour les travailleurs précaires ou informels et en évitant des prestations trop étroitement ciblées qui laisseraient trop de monde sur le bas-côté. Les mesures de relance pour garantir la reprises doivent inclure des investissements publics dans le secteur des services à la personne afin de diminuer le fardeau des travaux non rémunérés et de créer des emplois de qualité.** Ces investissements alimenteront une croissance significative dans les pays émergents⁵. De même, le COVID-19 a mené à une crise dans le secteur de l'éducation avec la fermeture généralisée des écoles et des transports urbains. Dans ce contexte, il convient de ne pas déprioriser les investissements dans l'éducation, le transport et d'autres services publics. Il convient que les pays protègent les droits des travailleurs temporairement mis à pied, faisant en sorte que chacun conserve son emploi et reçoive son salaire normal. Les recommandations de la Banque mondiale en matière de dépenses publiques et les mesures de reddition de compte sur les enseignants ont contribué à la précarisation des employés de la fonction publique, y compris les enseignants et les travailleurs des transports. La Banque devrait encourager les gouvernements à protéger les emplois dans la fonction publique, en particulier pour les travailleurs ayant des contrats précaires.

Alléger la dette en faveur du développement durable et de la survie

10. Au moins 46 pays à faible revenu ont consacré une large partie de leur PIB au service de leur dette en 2018 plutôt que d'investir dans leurs systèmes de santé publique⁶. Les revenus et l'accès aux devises de nombreux pays en développement dépendent des exportations de matières premières, or elles sont durement frappées à l'heure actuelle, entre les guerres du prix du pétrole, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et l'effondrement de la demande due au COVID-19. La dette l'emporte déjà lourdement sur les exportations dans les pays émergents et une part croissante de la dette publique est contractée auprès d'entités financières non bancaires parallèles⁷. Le groupement Global Unions se réjouit de l'appel lancé par les IFI aux créditeurs bilatéraux à suspendre les remboursements si les pays à faible revenu le demandent. Cela devrait s'accompagner d'un moratoire sur les remboursements aux institutions multilatérales pour les pays dont la dette ou le système de santé sont au point de rupture ou qui présentent des vulnérabilités profondes. Le groupement Global Unions est en faveur de la pleine reconstitution des ressources du Fonds fiduciaire du FMI d'assistance et de riposte aux catastrophes, terriblement sous-financé.

⁵ CSI, « Investir dans l'économie des soins – Simulation des effets dur l'emploi par sexe », <https://www.ituc-csi.org/IMG/pdf/care_economy_fr_web.pdf>.

⁶ Munevar, "COVID-19 and debt in the global south" (Le COVID-19 et la dette dans l'hémisphère sud), <https://eurodad.org/covid19_debt1>.

⁷ FMI, « Rapport sur la stabilité financière dans le monde », octobre 2019, ix, <<https://www.imf.org/fr/Publications/GFSR/Issues/2019/10/01/global-financial-stability-report-october-2019>>.

CNUCED, « Rapport sur le commerce et le développement 2019 », p. 78 de la version anglaise, <https://unctad.org/fr/PublicationsLibrary/tdr2019overview_fr.pdf>.

11. À l'aube de la décennie au cours de laquelle nous sommes censés atteindre les ODD, nous affrontons une crise à multiples facettes, raison pour laquelle nous allons devoir nous doter de solutions de plus grande envergure pour faire du Programme de développement durable à l'horizon 2030 une réalité. Le monde a désespérément besoin d'un mécanisme ordonné et contraignant de règlement de la dette souveraine si nous voulons que le processus se déroule en bon ordre et de manière équitable. L'initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ) n'est pas en mesure de gérer la quantité de dette qui va arriver à échéance au cours des années 2020, elle est entravée par la conditionnalité qui restreint l'espace politique et la croissance inclusive. **Le groupement Global Unions appelle à mettre en œuvre une approche à deux volets : un soulagement de la dette radical en faveur des ODD et un mécanisme ordonné de règlement de la dette souveraine. Cela doit passer par l'annulation, la restructuration et le réaménagement de la dette envers les IFI.** Il est nécessaire que les IFI réorientent le soulagement de la dette vers de patients investissements propices aux ODD, s'appuyant sur un réel progrès de la réforme internationale en matière de fiscalité des entreprises, sur une mobilisation progressive des recettes intérieures et sur une réglementation financière. Dans le sillage de la dernière crise, les sauvetages et une réforme incomplète de la réglementation ont aidé les institutions financières trop grandes pour sombrer à se remettre sur pied, et les entités financière non bancaires à connaître une rapide croissance. Fonder le soulagement de la dette sur les ODD signifie que l'on dépassera les questions d'éligibilité sur la base de l'ajustement macroéconomique et de la préférence à une participation du privé dans les services publics, dont on a vu au fil des cycles d'endettement qu'elles ne contribuent pas à la solution. Il convient que le soulagement de la dette, au lieu de les diminuer, augmente les dépenses publiques dans la santé, l'éducation, les infrastructures à faible émission de carbone et la protection sociale, lesquelles vont créer et permettre les emplois de qualité, l'accès équitable aux services et l'égalité entre femmes et hommes. Les analyses de viabilité de la dette devraient intégrer les effets positifs sur le long terme de ces investissements. L'extinction de la dette est le fondement sur lequel peut se construire un environnement favorable. Là où existent de robustes stratégies nationales de développement, il est possible de recourir à la conversion des créances.

Le reprise ne doit pas donner lieu à une déréglementation en vue de satisfaire les investissements spéculatifs

12. Pendant des décennies, les IFI ont promis le développement à travers l'adoption de réformes visant à attirer l'investissement étranger. Ce modèle lié à l'offre n'a que peu contribué au développement humain ou à l'augmentation des revenus du pays. Au contraire, les IFI favorisent une course vers le bas, alimentée par la compression de la masse salariale, la déréglementation, le règlement des différends État-investisseur et la privatisation. Le rapport *Doing Business* de la Banque mondiale l'illustre bien, qui décrédibilise la mobilisation des recettes et prône la diminution des protections des travailleurs, tout comme l'édition d'octobre 2019 des *Perspectives économiques*

mondiales du FMI qui envisagent un retour aux réformes structurelles⁸. Tous les investissements ne sont pas forcément productifs ou ne soutiennent pas la croissance. La spéculation et la financiarisation accroissent les inégalités tout en sapant la productivité, le développement durable et la stabilité financière. L'endettement croissant des sociétés non financières dans les pays en développement a détourné les investissements vers le capital-actions⁹. Ce qui vient compliquer davantage la situation créée par des sociétés qui s'appuient sur des emplois précaires et mal rémunérés, et par conséquent évitent d'investir dans leur main-d'œuvre.

13. Une croissance des prêts non productifs et spéculatifs est présagée en vertu de l'approche de la Banque qui consiste à Maximiser les financements pour le développement à partir de fonds privés. La réponse au COVID-19 démontre de manière flagrante l'importance d'un investissement public de longue haleine dans tous types d'infrastructures et d'innovation, mais elle promet aussi un investissement privé patient, productif et régi par des règles qui respectent les normes internationales du travail. Le FMI décourage la plupart des mesures de gestion des flux des capitaux au nom de la confiance des investisseurs. La vision institutionnelle du FMI sur la gestion des flux de capitaux reconnaît que certaines mesures pourraient être nécessaires, en particulier lorsqu'un pays traverse une crise, mais ses recommandations en matière de prêts et de politiques tendent à être diamétralement opposés¹⁰. Le COVID-19 démontre qu'aussi accommodants que soient les pays, les investisseurs impatientes vont se retirer des pays émergents lorsque survient l'incertitude. Il est temps que les IFI s'écartent du fondamentalisme des marchés et fassent la promotion du développement et de la reconstruction, qui ne dépendent pas des caprices des investisseurs étrangers ni de la réforme structurelle aboutissant à la financiarisation et aux inégalités. Les décideurs politiques des pays en développement doivent être en mesure de soumettre comme il se doit les sociétés internationales à l'impôt, de limiter les sorties soudaines de capitaux qui menacent la stabilité et de promouvoir un plein emploi de qualité. En commençant par une relance budgétaire pour faire face à la crise, les IFI doivent promouvoir la hausse des investissements publics, des augmentations de salaires coordonnées et une politique industrielle favorisant la transition vers des économies à faible émission de carbone.

Recommandations aux Institutions financières internationales

Le FMI et la Banque mondiale devraient :

- Appuyer un plan de relance économique coordonné et soutenu en vue d'améliorer l'emploi, l'économie réelle, et le système de santé publique de première ligne. Garantir le soutien nécessaire aux pays en développement.

⁸ Baunach, "World Bank Rankings Promote Deregulation at the Expense of Working People" (La Banque mondiale promeut, par ses classements, une déréglementation au détriment des travailleurs), <<https://inequality.org/research/world-bank-deregulation/>>.

⁹ CNUCED, « Rapport sur le commerce et le développement 2019 », p. 82 de la version anglaise.

¹⁰ Merling, "After Argentina debacle, the IMF endorses weakening capital controls in Ecuador" (Après la débâcle en Argentine, le FMI entérine l'assouplissement des contrôles de capitaux en Équateur),

<<https://www.opendemocracy.net/en/oureconomy/after-argentina-debacle-imf-endorses-weakening-capital-controls-ecuador/>>.

- Être à la tête d'une initiative d'allègement de la dette qui inclue la dette multilatérale en vue d'atteindre les Objectifs de développement durable, ainsi qu'un mécanisme de règlement de la dette souveraine.
- Accorder des moratoires immédiats sur la dette des pays à faible revenu qui font face à une urgence de santé publique et sont menacés d'une asphyxie par la dette. Œuvrer de concert avec les gouvernements pour mobiliser toutes les ressources nécessaires au Fonds fiduciaire du FMI d'assistance et de riposte aux catastrophes.
- Collaborer avec l'OIT, l'ONU et les gouvernements pour mettre en œuvre et financer le Pacte mondial pour l'emploi.
- Fournir un financement et des conseils politiques qui permettent d'étendre immédiatement les systèmes de santé publique, la protection sociale et les investissements dans le secteur des services à la personne, jetant ainsi les bases d'une couverture médicale et d'une protection sociale universelles.
- Adopter des mesures qui incluent des programmes de prêts fondés sur le dialogue social et la collaboration avec l'OIT et l'OMS. Évaluer les mesures à l'aune du respect des normes fondamentales du travail, de leur contribution à la diminution des inégalités, au renforcement de la demande, à la consolidation des institutions du marché du travail, à la fourniture d'un soutien au revenu et à la stimulation des investissements publics.

Le FMI devrait :

- Soutenir l'émission de Droits de tirage spéciaux proportionnels aux besoins des pays en développement et aider à la création d'un fonds fiduciaire des donateurs pour permettre le transfert des DTS des pays industrialisés.
- Réformer la conditionnalité en faveur d'une croissance génératrice d'emplois, mettant un terme à la promotion de réformes structurelles qui prônent la déréglementation et s'en prennent à la négociation collective.
- Répondre aux enjeux structurels qui menacent la reprise et la stabilité financière en réglementant le secteur financier, en particulier les entités financières non bancaires, et promouvoir la solution des questions liées à la réforme de la fiscalité des entreprises internationale et aux paradis fiscaux. Soutenir une intensification de la mobilisation progressive des ressources intérieures et de l'investissement public.

La Banque mondiale devrait :

- S'assurer que tous les bénéficiaires des fonds d'intervention de la SFI en réponse à la crise prévoient un congé maladie rémunéré et un soutien à la garde d'enfants pour les travailleurs essentiels, et respectent les critères en matière de compression de personnel, de négociation collective et de santé et sécurité au travail.

- Mobiliser tous les financements nécessaires pour que les systèmes de santé des pays en développement confrontés à la propagation du COVID-19 donnent la priorité à la sécurité des professionnels de la santé en première ligne, avec des ressources suffisantes. Cesser de soutenir des mesures qui affaiblissent la résilience, y compris la mercantilisation de la santé, la flexibilité du marché du travail et une protection sociale trop restrictive.